



## Secure-Gard<sup>MD</sup>

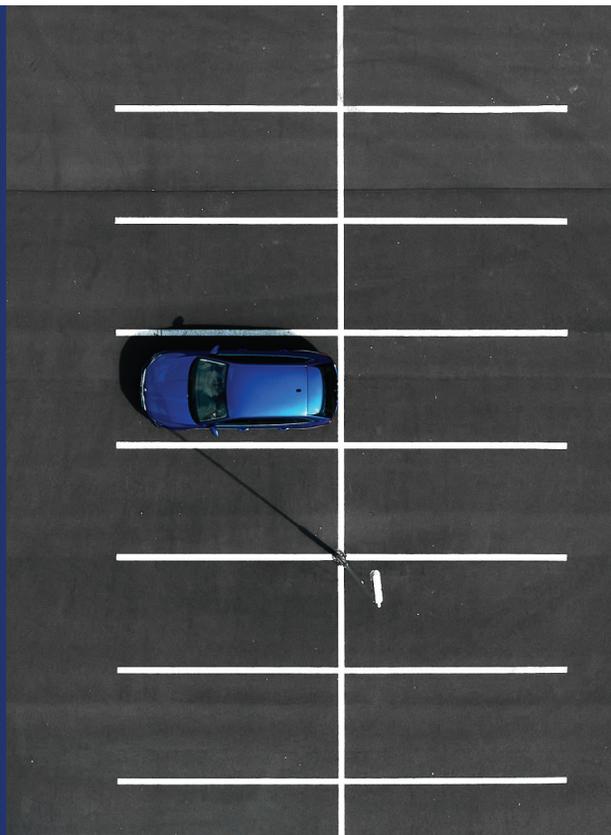
PROTECTION ANTIVOL

**LA VIE EST IMPRÉVISIBLE,  
MAIS PROTÉGER VOTRE  
VÉHICULE CONTRE LE VOL  
NE DEVRAIT PAS L'ÊTRE.**

CETTE BROCHURE EST FOURNIE UNIQUEMENT À TITRE INFORMATIF. CERTAINES RESTRICTIONS, EXCLUSIONS ET LIMITATIONS S'APPLIQUENT À LA COUVERTURE. LES DÉTAILS DE LA COUVERTURE, LA DISPONIBILITÉ ET LES CONDITIONS VARIENT SELON LA PROVINCE. VEUILLEZ CONSULTER LE CONTRAT POUR CONNAÎTRE TOUS LES DÉTAILS SUR LA COUVERTURE ET L'ADMISSIBILITÉ. VEUILLEZ NOTER QUE CETTE COUVERTURE EST CONSIDÉRÉE COMME UNE ASSURANCE DANS CERTAINES PROVINCES (VOUS TROUVEREZ LES DÉTAILS DE LA COUVERTURE DANS VOTRE POLICE). SECURE-GARD<sup>MD</sup> EST SOUSCRITE PAR UNE SOCIÉTÉ D'ASSURANCE CANADIENNE AGRÉÉE.

**Sym-Tech**  
SERVICES AUX CONCESSIONNAIRES  
COMPAGNIE DU GROUPE AMYNTA

- Secure-Gard<sup>MD</sup> contribue à dissuader les voleurs et vous offre une aide financière si votre véhicule est volé. Grâce à des dispositifs dissuasifs visibles et à une couverture supplémentaire, vous bénéficiez d'une tranquillité d'esprit qui va au-delà de votre police d'assurance. Une indemnité de remplacement est versée si votre véhicule est volé et non récupéré; ce montant s'ajoute à l'indemnité versée par votre assureur.
- La franchise de votre assurance est remboursée si le véhicule est récupéré et nécessite des réparations.
- La garantie est transférable, ce qui augmente la valeur de revente.
- Les décalcomanies sur les véhicules dissuadent les voleurs potentiels.



## Foire aux questions

**Que se passera-t-il avec mon assurance auto si je fais une demande de règlement au titre du programme Secure-Gard<sup>MD</sup>?**

**R** Rien. Les avantages de Secure-Gard<sup>MD</sup> sont séparés de votre assureur automobile, donc l'utilisation de Secure-Gard<sup>MD</sup> n'augmentera pas vos primes d'assurance. En fait, si votre véhicule est volé, le montant que Secure-Gard<sup>MD</sup> vous paie s'ajoute au règlement de votre assurance, sans que vous ayez à présenter une autre demande d'indemnisation.

**Je projette d'acheter un véhicule d'occasion. Puis-je me procurer Secure-Gard<sup>MD</sup>?**

**R** Oui. La protection Secure-Gard<sup>MD</sup> est offerte pour les véhicules tant neufs que d'occasion. Votre concessionnaire apposera les codes d'identification et les autocollants traçables au moment de la livraison du véhicule. Ainsi, que votre véhicule soit neuf ou d'occasion, vous êtes protégé dès le premier jour.

**Je loue mon véhicule. Ai-je tout de même besoin de Secure-Gard<sup>MD</sup>?**

**R** Oui, les locataires en bénéficient également. Si votre véhicule loué est volé, Secure-Gard<sup>MD</sup> vous offre une protection financière supplémentaire qui va au-delà de l'assurance ou de la couverture complémentaire. Cela inclut le remboursement de votre franchise ou le versement d'une indemnité, afin que vous n'ayez pas à assumer les frais liés au vol.

**Que couvre Secure-Gard<sup>MD</sup>?**

**R** Secure-Gard<sup>MD</sup> combine la dissuasion contre le vol et l'assistance à la récupération. Il grave sur votre véhicule des codes d'identification uniques et traçables et y appose des autocollants d'avertissement afin de dissuader les voleurs et de faciliter la récupération en cas de vol. Si le véhicule est volé et n'est pas récupéré, vous recevrez une indemnité en argent en plus du montant versé par votre assurance. Si le véhicule est retrouvé et qu'il est endommagé, Secure-Gard<sup>MD</sup> couvrira votre franchise, vous offrant ainsi une protection complète dans tous les cas.

**Dois-je payer une franchise lorsque je fais une demande de règlement au titre de Secure-Gard<sup>MD</sup>?**

**R** Non, il n'y a aucune franchise à payer pour bénéficier des avantages de Secure-Gard<sup>MD</sup>. En fait, si votre véhicule est retrouvé endommagé, Secure-Gard<sup>MD</sup> rembourse la franchise de votre assurance, de sorte que vous n'avez rien à payer de votre poche pour les réparations admissibles.

**Puis-je transférer ma couverture Secure-Gard<sup>MD</sup> si je vends mon véhicule?**

**R** Oui. Secure-Gard<sup>MD</sup> est entièrement transférable au prochain propriétaire. Cela représente une valeur ajoutée pour l'acheteur et une protection continue pour le véhicule, tout au long de la durée du contrat.

Pour en savoir plus : [sym-tech.ca](http://sym-tech.ca)

**Veillez consulter votre concessionnaire au sujet de la protection Secure-Gard<sup>MD</sup> de Sym-Tech.**

**Sym-Tech**  
SERVICES AUX CONCESSIONNAIRES  
COMPAGNIE DU GROUPE AMYNTA